



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada réduit la capacité pour l'automne et l'hiver par suite de la hausse record du prix du carburant

MONTREAL, le 17 juin /CNW Telbec/ - Par suite des hausses records du prix du carburant, Air Canada a annoncé aujourd'hui une réduction de la capacité qui aura une incidence sur le parc aérien et sur l'effectif dès la mise en oeuvre des horaires d'automne et d'hiver. La Société prévoit réduire la capacité totale du réseau de 7,0 % dans le quatrième trimestre de 2008 et le premier trimestre de 2009, comparativement aux mêmes périodes de l'année précédente. La réduction du nombre de vols nécessitera moins d'employés pour l'exploitation. Il en résulte que la Société devra supprimer jusqu'à 2 000 postes à tous les échelons de l'organisation.

"La perte de ces emplois est douloureuse compte tenu des efforts soutenus de nos employés afin de rétablir la rentabilité de la Société au cours des quatre dernières années, a déclaré Montie Brewer, président et chef de la direction. "Je regrette de devoir prendre ces mesures, mais elles sont nécessaires pour que la Société demeure concurrentielle au cours des années à venir. Air Canada, comme la plupart des transporteurs mondiaux, doit adapter ses activités et supprimer les vols qui sont devenus déficitaires compte tenu du prix actuel du carburant. Si celui-ci ne baisse pas, nous pouvons prévoir d'autres réductions de la capacité, d'ajouter M. Brewer."

L'industrie du transport aérien a été gravement touchée par la hausse du cours du pétrole qui a plus que doublé par rapport à l'an dernier et qui a quadruplé depuis 2004. Chaque hausse de 1 \$ du prix du baril fait augmenter d'environ 26 M\$ les dépenses annuelles en carburant d'Air Canada. Le carburant constitue le principal poste de dépense du transporteur, puisqu'il représente plus de 30 % des charges d'exploitation, et, aux prix actuels, Air Canada verra ses coûts augmenter de près de 1 G\$ en 2008 par rapport à 2007.

En prenant en compte le profit de la couverture carburant, aux prix et aux niveaux de capacité actuels, la Société dépensera une moyenne de 230 \$ en carburant pour l'aller-retour d'un passager, considérablement plus que la moyenne de 146 \$ en 2007 et de 110 \$ en 2004.

En plus de la hausse record des prix du carburant, les transporteurs canadiens sont forcés de composer avec des taxes fédérale et provinciales sur le carburant, des droits de sûreté et des redevances d'aéroport qui sont parmi les plus élevés au monde aujourd'hui.

Au cours du quatrième trimestre de 2008 et du premier de 2009, Air Canada prévoit réduire la capacité des vols intérieurs de 2,0 %, celle des vols transfrontaliers de 13,0 % et celle des vols internationaux de 7,0 %, soit une réduction totale de la capacité réseau de 7,0 % pour les deux trimestres comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

Cette réduction de 7,0 % de la capacité réseau inclut les ajustements de la capacité annoncés antérieurement, notamment la suspension de la liaison sans escale Toronto-Rome (avec une reprise prévue en période de pointe estivale) et l'abandon de la liaison sans escale Vancouver-Osaka le 26 octobre 2008. L'horaire révisé d'automne et d'hiver ainsi que les ajustements apportés au parc aérien seront fournis ultérieurement.

PERSPECTIVES REVISEES

Pour l'ensemble de l'exercice 2008, Air Canada prévoit maintenant que sa capacité, mesurée en sièges-milles offerts (SMO), sera de l'ordre de moins 1,0 % à plus 1,0 %, comparativement à l'année précédente (ce qui est inférieur à l'augmentation de la capacité, de l'ordre de 1,0 % à 2,5 %, projetée dans le communiqué émis par la Société le 8 mai 2008 pour l'ensemble de l'exercice 2008 par rapport à 2007). Comme il est mentionné dans ce communiqué, la croissance intérieure en SMO pour l'ensemble de l'année devrait augmenter de 2,5 % par rapport à 2007. Pour le deuxième trimestre, Air Canada prévoit que la croissance en SMO sera conforme aux projections précédentes (toujours selon le communiqué du 8 mai 2008) d'une croissance entre 2,0 % et 3,0 %, comparativement à la même période de l'année précédente.

Air Canada prévoit que, pour l'ensemble de l'exercice 2008, les charges d'exploitation par sièges-milles offerts (CESMO), exclusion faite du carburant, augmenteront d'au plus 1,0 % par rapport à 2007, soit les prévisions les moins intéressantes annoncées dans le communiqué sur les résultats du premier trimestre de 2008 (établies à plus ou moins 1,0 % par rapport à 2007), principalement par suite de la réduction de capacité qui sera opérée au deuxième semestre. Le transporteur cherche actuellement à maîtriser davantage tous les coûts d'exploitation sur lesquels il peut agir et à atténuer le plus possible les effets de l'augmentation de la charge de carburant prévue pour 2008. Air Canada prévoit maintenant que les CESMO, exclusion faite du carburant, au deuxième trimestre de 2008 seront inférieures à celles de la même période de l'exercice précédent de jusqu'à 2,0 %, une amélioration d'au plus 1,0 % par rapport à ce qui avait été annoncé en mai 2008, le résultat des programmes de réduction des coûts.

Les prévisions actualisées ci-dessus partent de l'hypothèse, retenue par Air Canada, que le dollar se négociera en moyenne à 1,01 \$ CA pour 1 \$ US pour l'exercice 2008 dans son ensemble et au deuxième trimestre de 2008. Air Canada a supposé en outre que la croissance en Amérique du Nord et dans le monde ralentira en 2008 et qu'il y aura une légère récession aux Etats Unis.

La flambée des prix du carburant continuera de se faire sentir sur le secteur de l'aviation commerciale. Aussi, les perspectives d'Air Canada

partent-elles d'un prix moyen de 0,93 \$ le litre pour l'ensemble de l'exercice 2008, par rapport au 0,89 \$ le litre projeté dans le communiqué portant sur les résultats du premier trimestre de 2008 (dans les deux cas après prise en compte des positions de couverture en place). Pour le deuxième trimestre de 2008, Air Canada prévoit toujours que le prix du carburant (après prise en compte des positions de couverture) sera de 0,91 \$ le litre, ce qui est conforme aux projections annoncées dans le communiqué du 8 mai 2008.

Ces perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens où l'entend la législation sur les valeurs mobilières applicable. Elles reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont exposées à des risques divers. Voir plus bas la "Mise en garde concernant les énoncés prospectifs".

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ses communications publiques tant verbales que écrites, Air Canada peut faire emploi d'énoncés prospectifs au sens où l'entend la législation en valeurs mobilières applicable. Des énoncés prospectifs se trouvent dans le présent communiqué ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des autorités réglementaires et organes de réglementation des valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et sur l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que "prévoir", "projeter", "pouvoir", "planifier" et "estimer", employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, dont celles qui sont énoncées ci-après, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont les prix de l'énergie, l'état du secteur, du marché et de la conjoncture en général, des taux de change et d'intérêt, des conflits armés, des attentats terroristes, des épidémies, des questions et coûts d'assurance, de l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de comprimer les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations du travail, les questions de retraite, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation et des procédures, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué et le rapport de gestion et, notamment, à la rubrique "Facteurs de risque" du Rapport de gestion d'Air Canada 2007 daté du 6 février 2008 et de la rubrique 12 du Rapport de gestion d'Air Canada daté du 8 mai 2008. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada en date de celui-ci et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; Internet: aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

